

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MAI 2022

Présents : P. BELY – S. MARIOT - H. BARDIN – M-R. MICHENEAU - M-C. BAZIN – L. BENARD - D.FOUCAUD - A. LERMITE – F.OLLIVIER - M. PAQUEREAU – S. PARPAILLON – L.PIHA - D. RICHARD

Absents excusés : J.F TOUZEAU (a donné pouvoir à Hervé BARDIN)

MARCHÉ AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ R.D 80

Les travaux d'aménagement de sécurité sur la R.D 80 (Rue de la Ferrière et Rue de la Salle) sont terminés. Le montant final des travaux n'atteint pas le montant du marché passé avec l'entreprise CHARIER TP SUD. Le conseil municipal accepte de passer un avenant pour une moins-value d'un montant de 450.60€ HT au marché initial (83 891€ HT) pour clore financièrement ce dossier.

GROUPEMENT DE COMMANDE « VOIRIE »

En 2020, un groupement de commandes a été constitué au niveau de la Communauté de Communes du Pays de St-Fulgent Les Essarts afin de lancer les marchés de travaux de voirie. La durée de la convention était de 3 ans et prendra fin au 31 décembre 2022. Le groupement de commande a pour avantage de faciliter la mutualisation des procédures de marchés (c'est la Communauté de Communes qui dépose, signe et notifie les marchés de voirie) et de contribuer à la réalisation d'économies sur les achats.

Le conseil municipal décide d'adhérer une nouvelle fois à ce groupement de commande.



INSTALLATION D'UNE « BORNE DE PUISAGE »

Vendée Eau assure la distribution d'eau potable sur la commune et a pris la décision de mettre à disposition de ses adhérents un service de bornes de puisage. Les bornes de puisage permettent aux professionnels de prélever de l'eau sur la commune (balayeuse, entreprise de Travaux Publics...). Le conseil municipal a validé l'implantation d'une borne de puisage sur le parking dans le virage de la rue de Saint Martin (parcelle ZC 131). La pose et l'entretien de la borne seront à la charge de Vendée Eau, l'abonnement et la consommation d'eau seront à la charge de la Commune.

MARCHÉ AMÉNAGEMENT « LOT. LA RIVIÈRE »

Comme pour les travaux de la R.D 80, le conseil municipal accepte de passer un avenant de moins-value d'un montant de 1 179.70€ HT avec l'entreprise ASA TP.

Pour rappel, le marché initial s'élevait à 178 960.25€ HT.

GROUPEMENT DE COMMANDE « COPIEURS »

En 2018, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent Les Essarts proposait à ses communes membres de créer un groupement de commande relatif à la location, l'installation et la maintenance de photocopieurs multifonctions. Ce marché prendra fin décembre 2022. En 2018, la commune de la Merlatière n'avait pas souhaité adhérer à ce groupement de commande puisqu'elle avait fait l'acquisition d'un photocopieur en 2015 pour la Mairie.

Aujourd'hui, le photocopieur a 7 ans et n'a plus de contrat de maintenance, du fait de sa vétusté. Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes photocopieurs.

CONTRAT D'ASSOCIATION ECOLES PRIVÉES

Le Conseil Municipal a validé le montant de la participation aux dépenses de fonctionnement des Ecoles Privées dans le cadre du contrat d'Association RPI (Boulogne-la Merlatière) pour les enfants domiciliés à la Merlatière pour l'année 2022.

Le forfait moyen d'un élève proposé est de 665 € par élève. 83 enfants sont domiciliés à La Merlatière, ce qui fait un montant total de 55 195 € (avec une répartition de 37% pour l'OGEC de La Merlatière et 63% pour l'OGEC de Boulogne).



OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de réaliser des économies, le SyDEV a contacté toutes ses collectivités adhérentes afin qu'elles réfléchissent à l'optimisation de leur éclairage public. Le conseil municipal a répondu favorablement à cette démarche et a formulé des souhaits qui ont été transmis au SyDEV pour validation technique.

Parmi ceux-ci une **extinction des candélabres beaucoup plus tôt** et la **réduction des candélabres permanents** à 3 ou 4 unités seulement par exemple. Le détail de ces mesures vous sera communiqué ultérieurement. L'essentiel du coût de l'intervention sera pris en charge par le SyDEV.

AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE DU FOYER RURAL

Le conseil municipal a validé les croquis réalisés par le cabinet d'études « Côté Paysage » et travaillés par la Commission Aménagement. Mme Mouneron, du cabinet d'études, finalise actuellement le projet. L'appel à concurrence des entreprises sera lancé au cours du mois de juin. Le début de travaux est prévu pour le deuxième semestre 2022.

VIE MUNICIPALE

ATELIERS NUMERIQUES

Les prochains ateliers d'entraide numérique auront lieu le mercredi 18 Mai, les mercredis 1er, 15 et 29 Juin. Ces rendez-vous ont lieu à 14h30 à la salle du Foyer Rural.

N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles qui seront ravis de vous renseigner et de vous aider à utiliser vos tablettes et smartphones.

CONCOURS PHOTOS

Les jeunes élus du CMJ organisent un concours photos sur le thème "LA NATURE A LA MERLATIERE". Chaque participant peut proposer 2 photos maximum. Celles-ci sont à transmettre en mairie sur papier photo mais **également par email** à contact@la-merlatiere.com. La date de clôture est fixée au 31 Mai 2022.

Ces photos seront ensuite propriété de la commune qui pourra les utiliser sur ses différents supports de communication (site internet, bulletin municipal, Merlat'Info, page facebook...).

Différents lots, paniers garnis, bons d'achat... Récompenseront les gagnants des deux catégories (jeunes & adultes).

INAUGURATION DE LA STATION D'EPURATION

La nouvelle station d'épuration sera inaugurée le :

Samedi 18 juin 2022 à partir de 10h30
sur place (route des Essarts)

Les habitants de la commune y sont conviés. Des **visites de 10-15 minutes** seront proposées par des techniciens qui expliqueront le fonctionnement de cette nouvelle lagune à filtres plantés de roseaux.

Un **verre de l'amitié** sera servi à l'issue des visites sur place, ou à la salle du Clocher, selon la météo.

PS : Du fait des difficultés de stationnement à proximité du site, nous vous remercions de venir à pied ou à vélo dans la mesure du possible.



CARNET ROSE

Nous avons la joie d'accueillir un nouvel habitant sur la commune :

Bosco Tardif de Petiville né le 09/05/2022, domicilié à La Noue



VIE ASSOCIATIVE

FAMILLES RURALES : RAPPEL DU CALENDRIER

Marche à pieds : mardis et dimanches matin (départ à 8h30 le mardi et à 9h00 le dimanche) près de la salle du Clocher

Merlat'atelier : tous les lundis après-midi, à 14h30, à la salle du Clocher

Chorale "l'Echo de la Rivière" : tous les jeudis matin, à 10h00, à la salle des Marronniers

FAMILLES RURALES : THÉÂTRE

La saison théâtrale vient de se terminer et déjà il faut penser à la suivante ! Si vous voulez rejoindre l'équipe d'acteurs jeunes ou adultes, n'hésitez pas à contacter Françoise Chauvière au 06 75 58 04 71.

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe des bénévoles pour les décors et toute la partie sonorisation et éclairage.



KERMESSE DE L'ECOLE STE THERESE

La kermesse aura lieu le **Samedi 11 juin** dans la prairie en bas de la salle du Foyer Rural de La Merlatière

- ⇒ **Début des danses à partir de 15h30**
- ⇒ **Ouverture des stands à partir de 16h30**
- ⇒ **Repas à partir de 19h00 (voir tract ci-joint)**

TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis de la Zone des Brosses ne sera pas accessible les **dimanches 29 mai, 12 juin et 19 juin de 9h00 à 12h00**.

Le Tennis Club Essartais a demandé à le réserver pour son Championnat, demande acceptée par la municipalité. Vous pouvez bien évidemment assister aux matchs comme spectateur.

FAMILLES RURALES : MOMENT DE CONVIVIALITÉ

Le prochain moment de convivialité aura lieu **dimanche 12 Juin à partir de 10h15 à la salle du Clocher**.

Un temps pour se retrouver et partager un moment convivial autour d'une boisson et d'une pâtisserie. Participation libre.

FC EBM : FOOTGOLF CUP

A l'occasion de ses 100 ans, le club de Foot « Essarts-Boulogne-Merlatière Football » organise une journée **FootGolf Cup** le **samedi 2 juillet** au complexe sportif des Essarts.

Composez votre équipe de 6 afin de passer un moment convivial sur un parcours de golf grandeur nature. Dégustation prévue le long du parcours. Des départs sont prévus toutes les 5 mins de 9h à 16h, alors dépêchez-vous de réserver le créneau qu'il vous faut !

15 € par participant / 90 € par équipe

Inscriptions jusqu'au 30 Mai

Pour toute information,
contactez :

Derwella Malbo

dmalbo@fceb.fr

Tél : 06 81 47 32 73



VIE INTER-COMMUNALE

AGENDA DES SENIORS

Une formation « *S'initier aux gestes de premiers secours* » est proposée, en partenariat avec la Protection Civile:

lundi 30 mai 2022 à Chauché ou **mercredi 02 novembre à Boulogne**

Tarif : 5 € la journée

Inscriptions auprès de Lucie HUCHET au 06.73.71.94.65

AIDES A LA RENOVATION DE L'HABITAT : RAPPEL

La Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent Les Essarts propose aux habitants du territoire plusieurs aides liées à l'habitat afin de les accompagner financièrement dans la rénovation de leur logement.

Se lancer dans un projet de rénovation et obtenir des subventions n'est pas toujours facile. C'est pourquoi la Communauté de Communes permet à chacun de bénéficier d'un accompagnement gratuit sur les volets techniques, administratifs et financiers, pour différents projets :

Le logement locatif :

- Soutenir l'amélioration des logements locatifs

L'adaptation des logements :

- Accompagner l'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement, faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie, construire accessible.

L'habitat indigne ou très dégradé :

- Réhabiliter l'habitat indigne ou très dégradé, mettre aux normes les dispositifs d'assainissement individuel, apporter un soutien aux situations les plus complexes

La requalification des centres bourgs :

- Encourager la rénovation des façades stimuler les initiatives privées dans les centres-bourgs

La rénovation énergétique

- Aider les propriétaires dans l'amélioration énergétique de leur logement, les accompagner dans leur démarche de maîtrise des dépenses énergétiques, encourager la rénovation thermique des logements.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, La communauté de Communes met en place un guichet unique de l'habitat, avec l'association HATEIS HABITAT qui est présente pour aider les particuliers dans tous leurs projets d'amélioration de l'habitat, à la fois pour obtenir les subventions de la Communauté de Communes mais aussi celles proposées par l'Etat, la Région, le Département, etc....

Une permanence sur rendez-vous, tenue par Louise Séché, a lieu tous les **mercredis matins de 9h à 12h30 à La Communauté de Communes**.

L'association est aussi joignable les autres jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Attention, renseignez-vous avant le commencement des travaux.

Communauté de Communes:
02.51.43.81.61



INFOS DIVERSES

ELECTIONS LÉGISLATIVES : 12 ET 19 JUIN

Les **élections législatives**, qui servent à élire les députés qui siègent à l'Assemblée Nationale, auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin 2022**.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

Pour ceux et celles qui se sont inscrits sur les listes électorales après les élections présidentielles, les cartes électorales vont bientôt leur être acheminées.

LIMITATION DES USAGES DE L'EAU

Les arrêtés concernant la limitation des usages de l'eau sont consultables en Mairie et sur le site internet de la Commune (www.la-merlatiere.fr)

SCOM : ATTENTION AUX JOURS FÉRIÉS !



Attention, lors des semaines à jour férié, votre collecte est décalée d'une journée !

La semaine 21, le jeudi 26 mai est férié (Ascension).
La collecte aura donc lieu le samedi 28 mai.